

Faiblesse et danger sur la Protection sociale

Catherine Mills

La santé

Le PS prétend rétablir l'égalité devant la Santé. Mais il se garde bien de propositions précises pour sortir des réformes libérales en cours et pour avancer une réforme de progrès, pourtant indispensable, du système de santé.

Il rappelle à juste titre que près de 40 % des Français retardent le moment de se faire soigner pour des raisons financières, que les taxes sur les médicaments, les déremboursements, l'inflation des dépassements d'honoraires et la hausse du reste à charge des patients pénalisent tous les Français, particulièrement les plus fragiles et les plus âgés. Il montre certes que les inégalités territoriales d'accès aux soins se développent avec l'apparition de véritables déserts médicaux, à la campagne comme en ville. Pour faire face, il déclare vouloir réorganiser notre système de soins pour qu'il retrouve cohérence et efficacité.

Mais il avance quatre choix très limités et bien dans l'esprit des réformes engagées jusqu'à aujourd'hui pour prétendre y parvenir :

- **renforcer l'hôpital public**, mais il ajoute **pour le recentrer sur ses missions essentielles**, ce qui laisse à penser que tout ne serait pas possible et augure de nouvelles fermetures et fusions au nom du réalisme ;
- **développer les réseaux de soins et les maisons médicales afin de décharger l'hôpital et ses personnels de soins courants** qui devraient relever de la médecine de ville. Mais quels types de réseaux de santé et que dire des maisons médicales qui peuvent très bien admettre la médecine libérale au lieu de promouvoir la vitalité des centres de santé, notamment municipaux ;
- **lutter contre les déserts de santé en demandant aux jeunes médecins d'exercer dans une zone de santé prioritaire** pendant les premières années à la sortie des études. Mais cela ne permettra pas de sortir de la crise de la démographie médicale et des inégalités territoriales de santé ;
- faire primer la prévention et l'offre de soins de proximité dont les médecins généralistes doivent être le pivot. Et pour cela, il veut **introduire le paiement des médecins au forfait**, autrement dit, dans le cas de patients qui ont besoin de se rendre souvent chez leur médecin, celui-ci recevra de la Sécurité sociale un montant global pour le suivi de ce patient.

Rien sur le financement, du système de santé, rien de concret sur la démographie médicale, on ne dit

pas quelle véritable réforme du système de santé on veut mettre en place. Enfin, aucun engagement à abroger la loi HPST, à rompre avec la T2A, à dégager un nouveau financement de l'hôpital, n'est avancé. Le « réalisme » obligerait à rester dans les clous des réformes libérales.

Retraite et dépendance

Si le projet du PS **sur la retraite** annonce joliment : BIEN VIEILLIR ENSEMBLE, en rappelant, à juste titre que la façon dont une société accompagne chaque personne âgée jusqu'à la fin de sa vie est un indice de civilisation. S'il montre aussi que disposer d'une retraite décente et avoir le droit de choisir son mode de vie n'est pas un luxe, c'est un minimum, c'est selon lui une liberté de choix garantie collectivement. Certes il reprend son engagement d'abroger la réforme de 2010, injuste et qui n'a rien réglé financièrement. Mais ce sera sans revenir sur l'augmentation de la durée de cotisations engagée dans la « réforme » Sarkozy qui va de fait condamner à travailler plus longtemps avec des retraites gravement rognées. Ainsi, s'il promet un financement garanti avec une contribution du capital, le droit de partir à 60 ans, le maintien des seniors dans l'emploi, la prise en compte de la pénibilité, il subordonne ces mesures à la prise en compte de l'allongement de la durée de vie dans le calcul du niveau des pensions.

Il prône certes un système universel mais aussi personnalisé, qui permettrait à chaque personne de faire des choix et d'organiser sa vie. Ce qui s'insère dans une logique individuelle de retraite dite choisie, à la carte, et qui peut évidemment admettre la montée de régimes par capitalisation – ce qui est en droit d'inquiéter tous ceux qui sont attachés aux systèmes de retraite par répartition avec l'exigence de financements socialisés que cela implique.

Il prétend se donner les moyens de réussir sa réforme qui engagera plusieurs générations en menant une concertation avec les organisations syndicales et un débat public avec les Français en vue de décisions qui seront prises avant l'été 2013.

Concernant **la dépendance**, il pose que chaque personne âgée confrontée à la dépendance devrait pouvoir décider son mode de vie en fonction de ses aspirations et de sa situation, au regard de l'état de santé de la personne et de ses revenus financiers, soit là encore une conception à la carte, n'excluant en rien la participation des assureurs, des Fonds de pension et du financement

individuel et inégalitaire en fonction des revenus et de l'épargne individuelle. Certes on ajoute que la solidarité doit jouer. Mais l'objectif est d'équilibrer financièrement les comptes de la dépendance et non de travailler à de nouveaux financements solidaires dans le cadre d'une Sécurité sociale renouée.

Ainsi l'amélioration des aides au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes et l'équilibre financier seraient assurés en rétablissant la fiscalité sur les grosses successions à son niveau d'avant 2007.

On prétend que cela permettrait de jeter les bases d'un droit à la compensation de la perte d'autonomie tout au long de la vie, fondé sur la solidarité et non sur des assurances privées, qui ferait diminuer le reste à charge aujourd'hui effectivement insupportable,

notamment pour les foyers modestes, à domicile ou en établissement. Mais c'est sans précision concernant les financements, et sans renoncer à cette idée d'un partenariat public/privé pour le mettre œuvre, ni au recours aux complémentaires et aux opérateurs financiers. Lorsqu'on sait que le partenariat public-privé constitue l'arrêt principal du projet du Medef pour la dépendance, on est en droit de se poser des questions sur la finalité de l'intention déclarée du PS.

Ainsi dans le projet du PS concernant la protection sociale, les réformes ultralibérales restent en place ! Il n'y a aucun engagement sur la nature et le niveau du financement . C'est la marche tout azimut sur les « choix de la personne » (retraite, dépendance...) et rien sur les niveaux de droits collectifs ! ■

Les propositions du PS en matière de protection sociale (extraits)

16. Pour les retraites, nous rétablirons l'âge légal à 60 ans et nous engagerons la réforme des retraites promise aux Français, fondée sur des garanties collectives, permettant des choix individuels et assurant l'avenir des régimes par un financement du premier au dernier euro. Pour organiser sa vie, chaque Français disposera d'un compte temps-formation.

18. Pour l'épanouissement des tout-petits, l'accueil en crèche et la scolarisation à deux ans sera développé. Nous favoriserons les conditions d'accueil des tout-petits, notamment par un plan ambitieux de création de places en crèches, la scolarisation dès deux ans pour les parents qui le souhaitent et l'accueil obligatoire dès trois ans.

19. Pour la santé, nous remettrons l'hôpital au cœur du système, et nous demanderons aux jeunes médecins libéraux d'exercer en début de carrière dans les zones qui manquent de praticiens.

20. Pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes, à domicile ou en établissement nous ferons appel à la solidarité nationale.

